

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'OUEST

Arundel, le 14 janvier 2019

À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenu le 14<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2019, à Arundel au garage municipal, 2 chemin White, Québec, à laquelle sont présents :

Évelyne Charbonneau,	Huberdeau
Jean-Guy Galipeau,	Amherst
Alain Saint-Louis,	Brébeuf
William Howe,	Arundel
Steven Larose,	Montcalm

Formant tous quorum.

Marc L'Heureux, maire de Brébeuf et Mario Lortie, secrétaire-trésorier, sont aussi présents

### **ORDRE DU JOUR** **Séance ordinaire du 14 janvier 2019**

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Ratification du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2018.
4. Compte-rendu de la réunion des directeurs généraux.
5. Procédure complète pour modifier l'entente de création de la régie.
6. Adoption du règlement du mode de rémunération des membres.
7. Ouverture du compte bancaire et achat du logiciel comptable (suivi).
8. Personnel de remplacement (vacances et maladie).
9. Avantages sociaux et reconnaissance des acquis (suivi).
10. Assurances et MMQ pour les camions.
11. .Fréquence des réunions des directeurs généraux.
12. Dépôt de la facture des frais de démarrage dû à la municipalité d'Amherst.
13. Embauche et rémunération des employés.
14. Varia.
  - 14.1 Adoption de la Petite caisse
  - 14.2 Rôles des membres du conseil
  - 14.3 Modification de la résolution **014.10.2018**
  - 14.4 Éclaircissement sur la résolution **031.12.2018**
15. Période de questions
16. Levée de la rencontre.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Jean-Guy Galipeau souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest. Il remercie la municipalité d'Arundel pour la tenue de la séance.

**2 RES 048.01.2019 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Evelyne Charbonneau

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel

Adoptée à l'unanimité

**3 RES 049.01.2019 RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2018**

Il est proposé par William Howe

QUE le procès-verbal soit adopté, en ajoutant les corrections suivantes :

- La résolution no 029-12-2018 doit se lire comme suit :

**RES 029.12.2018 ADOPTION DE LA SOUMISSION XPERLOC**

Il est proposé par Madame Évelyne Charbonneau

QUE sous réserve d'une analyse de conformité, le conseil accepte la soumission d'XPERLOC daté du 12 décembre 2018 étant la plus basse soumission relativement à la location de deux (2) camions robotisés à chargement latéral pour la collecte des matières résiduelles d'une capacité de trente (30) verges cubes au coût mensuel de 8995\$ plus les taxes applicables;

Le contrat, en conformité avec toutes les clauses du devis, est d'une durée de deux (2) ans débutant le premier (1<sup>er</sup>) janvier 2019 pour se terminer le 31 décembre 2020;

Également que le président et le secrétaire-trésorier ou leurs substituts soient autorisés à signer pour et au nom de la Régie le contrat de location et tout document pertinent.

Adoptée à la majorité

- La résolution no 045-12-2018 doit se lire comme suit :

**RES 045.12.2018 AUTORISER LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER À CONTRACTER UNE MARGE DE CRÉDIT**

Il est proposé par monsieur Richard Tees

QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à faire la demande d'une marge de crédit de cent-mille dollars (100,000\$), avec la Caisse Populaire Desjardins au nom de la RIMRO et que le secrétaire-trésorier et le président (ou la vice-présidente en son absence) soient autorisée à signer tous les documents pertinents requis.

Adoptée à la majorité

- QUE la mention de la fonction des membres dans la liste des présences soit retirée pour refléter avec plus de justesse la fonction de chacun.

Adoptée à l'unanimité

**4 COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 9 JANVIER DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX**

Le secrétaire-trésorier fait un résumé des points discutés lors de la réunion. Les points suivants font partie des discussions :

Étaient présents : Mesdames Guylaine Maurice et France Bellefleur, Messieurs Michael Doyle, Marc Saint-Pierre, Bernard Davidson directeur des services techniques d'Amherst et Mario Lortie secrétaire-trésorier de la régie. Monsieur Pascal Caron était absent.

Un résumé de l'évolution des activités de la régie et des dossiers en cours sont présentés par monsieur Bernard Davidson.

Le résultat de la transmission du mandat d'élaborer la politique de travail est commenté par le secrétaire-trésorier.

**5 PROCÉDURE COMPLÈTE POUR MODIFIER L'ENTENTE DE CRÉATION DE LA RÉGIE**

Mario Lortie présente la procédure obligatoire à suivre afin de modifier l'entente initiale.

**6 RES 050.01.2019 ADOPTION DU RÈGLEMENT DU MODE DE RÉMUNÉRATION DES MEMBRES**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par madame Evelyne Charbonneau lors de la séance du 13 décembre 2018

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de règlement numéro 01-2018 par la résolution no. **030.12.2018**

CONSIDÉRANT que la publication obligatoire a eu lieu dans le journal l'Information du Nord, le 26 décembre 2018

Il est proposé par madame Évelyne Charbonneau

QUE le règlement no **01-2018** portant le titre de mode de rémunération des membres soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité

**7 OUVERTURE DU COMPTE BANCAIRE ET ACHAT DU LOGICIEL COMPTABLE (SUIVI)**

Monsieur Jean-Guy Galipeau fait état de la structure administrative qui progresse.

Afin de donner suite à certaines précisions demandées par les membres, monsieur Galipeau demande au conseil la confirmation pour :

Le maintien des opérations administratives de la régie par l'entremise des effectifs de la municipalité d'Amherst, tel que rédigé dans les résolutions **034.12.2018** et **035.12.2018**.

Le maintien des activités administratives de comptabilité et de paye est accepté à l'unanimité.

**RES 051.01.2019      ADOPTION DE L'AUTORISATION D'ACHETER UNE LICENCE D'UTILISATEUR POUR L'ACCÈS AU LOGICIEL FINANCE POUR LA RIMRO**

Il est proposé par madame Évelyne Charbonneau

Que l'achat d'une licence d'utilisation d'AccèsCitéFinance de PG Solutions au coût de \$1200 en plus des frais annuels de service et d'entretien pour la RIMRO soit autorisé.

Adoptée à l'unanimité

**8                      PERSONNEL DE REMPLACEMENT (VACANCES ET MALADIE)**

Un tour de table a lieu afin de trouver des candidats potentiels qui ont un permis de conduire de classe trois (3). Ce besoin est à court terme.

Le secrétaire-trésorier suggère de publier dans les bulletins municipaux de chaque municipalité membre une offre d'emploi.

Il est demandé au secrétaire-trésorier de produire un coût annuel approximatif pour l'utilisation d'un employé supplémentaire lors de la prochaine séance.

**9                      AVANTAGES SOCIAUX ET RECONNAISSANCE DES ACQUIS (SUIVI)**

**RES 052.01.2019      MAINTIENS DES ACQUIS DES EMPLOYÉS D'AMHERST DANS LE TRANSFERT À LA RIMRO**

Il est proposé par monsieur Alain Saint-Louis

QUE les conditions du régime de retraite soient maintenues

QUE le nombre de semaines de vacances annuelles des chauffeurs soient maintenues et,

QUE la façon de faire ce calcul soit en termes de pourcentage sur le salaire brut

QUE l'absence d'assurances collectives soit maintenue

Adoptée à l'unanimité

**10                     ASSURANCES ET MMQ POUR LES CAMIONS**

**RES 053.01.2019      NÉGOCIER ET CONCLURE L'ENTENTE AVEC LA MUTUELLE des MUNICIPALITÉS du QUÉBEC**

CONSIDÉRANT que la régie a l'obligation de contracter une assurance pour couvrir ses responsabilités civiles ainsi que sa flotte de camion.

CONSIDÉRANT que la proposition d'assurance soumise par la MMQ est négociable à la baisse.

Il est proposé par Monsieur Steven Larose

QUE le secrétaire-trésorier demande d'augmenter la franchise à cinq mille (\$5,000) de toutes les clauses qui étaient à mille (\$1,000).

QUE suite à cet ajustement celui-ci signe le contrat de protection et d'adhésion auprès de la MMQ.

Adoptée à l'unanimité

**11 RES 054.01.2019 FRÉQUENCE DES RÉUNIONS DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX**

Il est proposé par monsieur Alain Saint-Louis

QUE soit modifiée la résolution numéro **042.12.2018** comme suit :

La fréquence des réunions des directeurs généraux se fera au besoin, de façon ponctuelle et sollicitée par le secrétaire-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

**12 DÉPÔT DE LA FACTURE DES FRAIS DE DÉMARRAGE DÛ À LA MUNICIPALITÉ D'AMHERST**

La facture sera finalisée pour la prochaine réunion

**13 EMBAUCHE ET RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS**

**RES 055.01.2019 AUTORISER LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER À EMBAUCHER ET RÉMUNÉRER LES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE**

CONSIDÉRANT que les employés affectés à la collecte des ordures de la municipalité d'Amherst ont manifesté le désir de venir travailler pour la régie.

CONSIDÉRANT que le conseil demande au secrétaire-trésorier d'effectuer les premières étapes d'embauche et de rémunérations.

CONSIDÉRANT que le conseil aura, lors de la suivante séance du conseil, l'autorité de confirmer l'embauche.

Il est proposé par monsieur Alain Saint-Louis

QUE le secrétaire-trésorier puisse procéder à l'embauche et la rémunération des employés de la régie.

QUE les clauses du contrat de travail soient harmonisées avec la politique de travail à être adoptée sous peu.

Adoptée à l'unanimité

**14 VARIA**

**14.1 Petite caisse.**

**RES 056.01.2019 AUTORISER LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER À CONSERVER UNE PETITE CAISSE DE CINQ CENTS (\$500)**

Il est proposé par monsieur William Howe

QUE le secrétaire-trésorier puisse retirer cinq cents (500\$) afin de constituer la petite-caisse

Adoptée à l'unanimité

**14.2 Rôle des membres du conseil.**

Monsieur William Howe rappelle aux membres la nécessité de faire preuve de neutralité face aux objectifs reliés à leurs municipalités respectives afin que ça ne soit pas au détriment des objectifs de la régie.

**14.3 RES 057.01.2019 UTILISATION DE <<MAJORITÉ VS UNANIMITÉ>>**

Il est proposé par monsieur Steven Larose

QUE la résolution **014.10.2018** soit amendée, dorénavant <<Adoptée à l'unanimité>> sera la forme utilisée.

Adoptée à l'unanimité

**14.4 Précision sur la résolution no 031.12.2018**

Cette résolution n'est pas une modification de l'entente de constitution, mais plutôt un ajustement afin d'accorder un crédit pour des situations d'exceptions.

**15 PÉRIODE DE QUESTIONS**

**16 RES 058.01.2019 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par monsieur Alain Saint-Louis

QUE la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

---

Jean-Guy Galipeau,  
Président

---

Mario Lortie  
Secrétaire-Trésorier